



# Projet de réouverture paysagère autour du village de Gesties



# Rappel sur le projet de réouverture paysagère

2 Mars 2016, Gesties



# Pourquoi ce projet ?

## **Progression rapide de la forêt depuis 60 ans :**

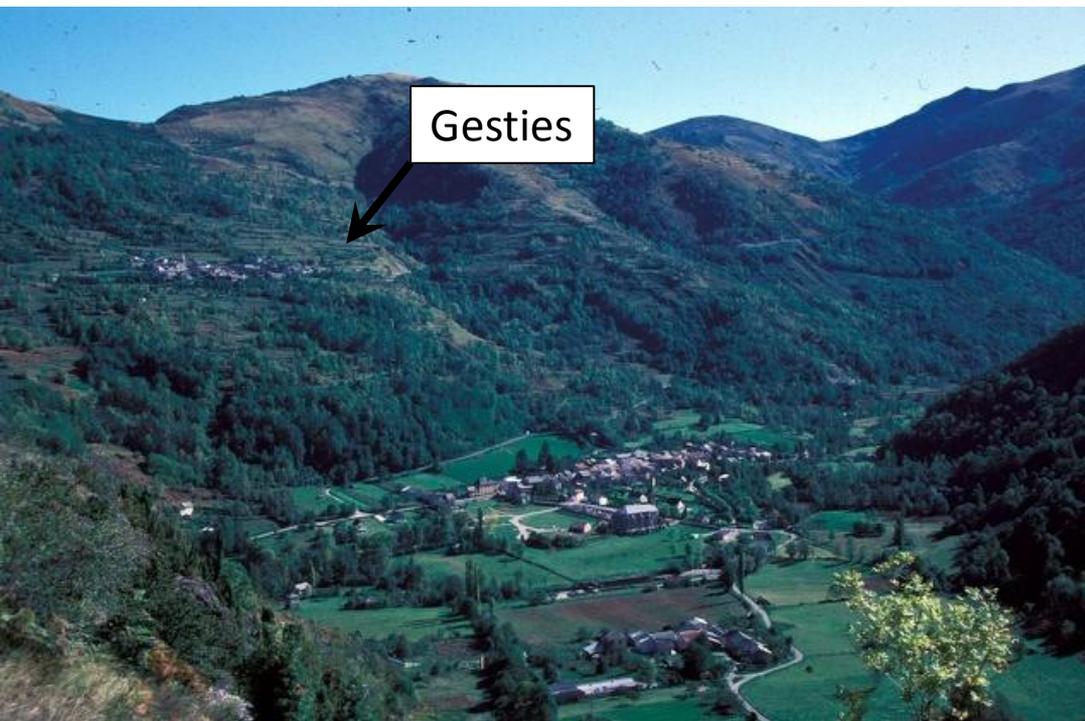
- Il y a 60 ans, versant majoritairement ouvert
- Aujourd'hui, 64% de forêts et broussailles à Gestières
- Le village est entouré de forêts et landes.

## **Les conséquences pour les habitants :**

- Disparition des vues depuis le village
- Disparition du patrimoine local : croix, chapelle...
- Disparition du village dans le versant



Gestiès dans les années 50/60  
*Fonds : Thierry Portet*



Gesties

## Progression des boisements autour de Gesties

Photo de Gesties depuis Lercoul  
Fonds : *PNR PA*  
Année : **2006**



Gesties

↑  
Carte postale de Gesties

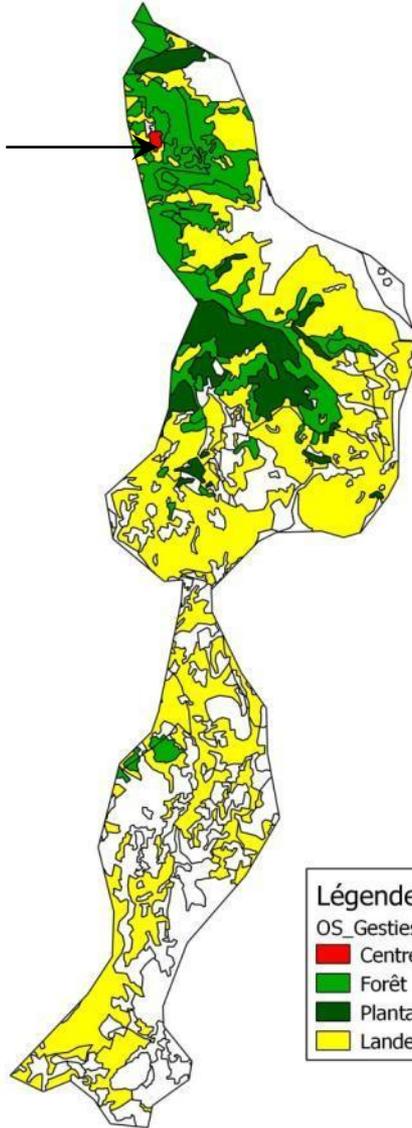
Fonds : *OHM Haut Vicdessos – J.P. Métaillé*

Année : **1983**

Occupation du sol à Gesties  
-  
Répartition de la forêt et des landes et  
broussailles



Village de Gesties



Légende

OS\_Gesties

Centre de bourg ou de village continu

Forêt

Plantation de résineux

Landes et broussailles

0 1 2 km



# Contenu du projet ?

## **Couper les arbres pour retrouver les vues :**

- Ne pas intervenir sur un secteur trop grand : quelques hectares
- Intervenir en priorité autour du village et autour du patrimoine local
- Intervenir plutôt sous le village qu'au-dessus (priorité sur les vues)

## **Entretenir les zones réouvertes :**

- Empêcher la végétation de repartir
- Trouver un mode d'entretien peu coûteux
- Garantir la pérennité de l'entretien dans le temps

# Secteurs envisagés pour la réouverture



**3,7 ha**  
**77 parcelles**  
**39 comptes de propriété**



Vue depuis le dernier virage en épingle avant Gestiès



Vue vers la vallée de Siguer





## Végétation

- Frêne
- Noisetier
- Chênes, noyers, merisiers, quelques pommiers...
- Couvert herbacé de sous-bois



# Etat d'avancement du projet

2 Mars 2016, Gesties



# Les étapes réalisées

## **Première réunion publique le 4 août 2015 :**

- Etaient présents : 21 habitants et propriétaires
- Première présentation et discussions sur le projet

## **Consultation des propriétaires fonciers (août → nov 2015) :**

- Avoir leur avis sur le projet
- Evaluer la faisabilité du projet

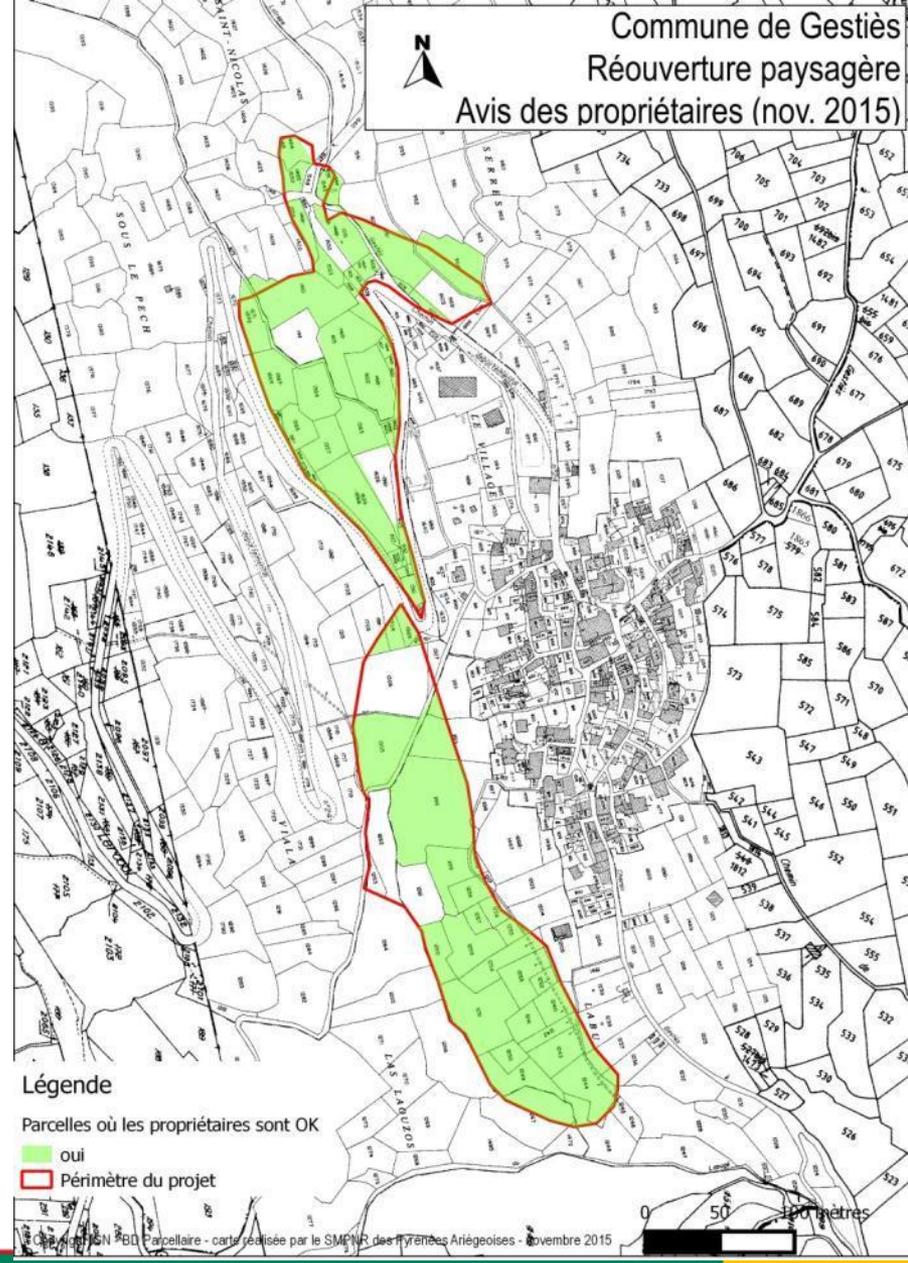
## **Consultation d'exploitations forestiers (nov 15, fév 16) :**

- Recherche de solutions pratiques pour réaliser le chantier
- Estimation des coûts du projet

# Réponses des propriétaires fonciers (par compte de propriété)

<b>Total</b>	<b>39</b>
Accord	32
Refus	0
Propriétaires inconnus	0
Attente réponse	7

	Parcelles	Surface
Total	77	3,7 ha
Avis favorable	70	97 % ( 3,6 ha)
Inconnu	0	0
Avis défavorable	0	0
Pas de réponse	7	3 % ( 0,1 ha)



Légende  
Parcelles où les propriétaires sont OK

- oui
- Périmètre du projet

Carte IGN BD Parcellaire - carte réalisée par le SMPNR des Pyrénées Ariégeoises - novembre 2015

# Réalisation des travaux : 2 propositions techniques et financières

2 Mars 2016, Gesties



## Objectifs du chantier :

- Abattage des arbres
- Débardage des éléments commercialisables (diamètre fin bout : 10 cm)
- Nettoyage des rémanents pour permettre l'entretien, limiter le risque incendie
- Coût zéro pour les propriétaires fonciers
- Coût minime pour la commune

## Les contraintes du chantier :

- Parcelles petites (5 ares en moyenne), nombreux propriétaires
- Nécessité de nettoyer les rémanents
- Terrains non accessibles en tracteur
- Beaucoup de petits bois non commercialisables
- Problème des noisetiers, ronces, broussailles

- Parcelles petites (5 ares en moyenne), nombreux propriétaires



**Organiser un chantier groupé, avec un maître d'ouvrage unique :**  
la commune peut être mandatée par les propriétaires fonciers pour réaliser le chantier

- Nécessité de nettoyer les rémanents



**Le mécaniser lors du chantier, ou le faire à la main après le chantier**

2 options possibles correspondant à 2 propositions techniques et financières distinctes.

- Terrains non accessibles en tracteur



**Treuiller depuis la route :** depuis la route goudronnée et la route forestière + depuis la piste qui descend vers le lavoir restauré (élargissements à réaliser ponctuellement)

- Beaucoup de petits bois non commercialisables



**Faire venir un broyeur, ou récupérer le petit bois et brûler les branches**

Voir les 2 options proposées.

- Problème des noisetiers, ronces, broussailles



**Hors chantier forestier.**

**Ne couper que si indispensable :** attention à la dynamique de repousse !

# 1<sup>ère</sup> Possibilité

- Vente des arbres sur pied.
- Abattage des arbres de diamètre > 15 cm, ébranchage sur le parterre de la coupe.
- Mise en andain des rémanents sur les parcelles.
- Débardage des billons commercialisables (diamètre fin bout 10 cm).

**Intervention** : bûcheron professionnel + skidder + camion grue

**Puis** : nettoyage des rémanents (recouper, mettre en tas, brûler, surveiller)

## Recettes estimées

Vente du bois

2 840 €

## Dépenses estimées

Nettoyage des rémanents

7 650 €

**BILAN PREVISIONNEL : - 4 810 €**



## 2<sup>ème</sup> Possibilité

- Vente des arbres sur pied.
- Abattage des arbres de diamètre > 15 cm.
- Débardage des arbres entiers, avec les branches.
- Commercialisation des billons, broyage des petits bois et des rémanents sur place de dépôt.

**Intervention** : bûcheron(s) professionnel(s) + skidder avec ou sans grue  
+ gros broyeur (tracteur avec grue ?) + camion grue



### Dépenses prévisionnelles

6 € / t	2 550 €
---------	---------

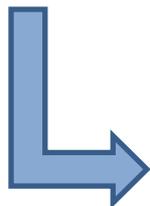
**BILAN PREVISIONNEL : - 2 550 €**

### Avantage :

La gestion des rémanents est mécanisée et gérée durant le chantier. A la fin du chantier, le parterre de la coupe est propre.

## Le chantier forestier concerne les arbres de plus de 15 cm de diamètre à hauteur d'homme = OBJECTIF PAYSAGER

- il ne s'attaquera pas aux noisetiers
- il ne s'attaquera pas aux ronces, prunelliers, églantiers



### La gestion de ces broussailles doit être réfléchi :

- Y-a-t-il un risque incendie sur le secteur ?
- Y-a-t-il une volonté particulière de faire propre ?

Si non :

Il vaut mieux éviter de les couper  
dans un premier temps **car la coupe génère des rejets très difficiles à maîtriser.**

Si oui :

Est-on sûr de pouvoir entretenir suffisamment pour gérer la repousse ?

Comment et qui ?

# Réalisation de l'entretien : les possibilités

2 Mars 2016, Gesties



## Objectifs de l'entretien :

- Empêcher la végétation de repartir
- Trouver un mode d'entretien peu coûteux
- Garantir la pérennité de l'entretien dans le temps

### ➤ Entretien par chacun ou solution collective ?

Quels sont les propriétaires qui sont en mesure de réaliser l'entretien eux-mêmes ?

Quels sont ceux qui souhaitent le faire ?

### ➤ Solution collective : étude de la possibilité du pâturage

Projet d'installation : un couple venu à la dernière réunion publique

Projet : 1 troupeau ovin viande + 1 troupeau ovin lait (fromages)

# Solution collective : étude de la possibilité du pâturage

## Les contraintes :

- Parcelles petites (5 ares en moyenne), nombreux propriétaires



**Avoir un maître d'ouvrage unique pour prendre en charge l'entretien**

la commune peut être mandatée par les propriétaires fonciers comme pour le chantier forestier, ou création d'un groupement de propriétaires

- Terrains peu accessibles aux engins motorisés



**Un entretien par pâturage peut être une solution**

- Terrains sales, faible valeur fourragère pour l'instant
- Après la coupe, nécessité d'être très présent pour contrôler les repousses
- Peu ou pas d'aménagements pastoraux (quelques vieilles clôtures)



**Prévoir des aménagements permettant le pâturage** : clôtures fixes, clôtures de refend, points d'eau, accès.



**Définir un plan de pâturage** : objectifs réalistes d'entretien de la végétation, définir la conduite de troupeau optimale pour contrôler la végétation.



**Etre conscient qu'il faut du temps** : pour revenir à des terrains de bonne qualité, compter au moins 5 ans.

# Étapes à venir

## Pour le chantier forestier :

- Définir la solution retenue pour le chantier
- Obtenir l'accord écrit des propriétaires pour le chantier forestier (mandatement de la commune)
- Possibilité de réalisation du chantier à l'automne 2016.

# Etapes à venir

## Pour l'entretien des parcelles :

- Voir avec les propriétaires s'ils veulent partir sur une solution collective
- Etude foncière en cours pour étudier le périmètre qui permettrait l'installation en ovin viande et lait
- Présentation de l'étude foncière en juin / juillet 2016.

# Vos questions



2 Mars 2016, Gesties

